

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 30/11/2010

Réception par le Prefet : 30/11/2010

Publication : 03/12/2010



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

N° CP-2010-14-6-8

Séance du vendredi 26 novembre 2010

REPARTITION DES AIDES DE MINIMIS 2010 DANS LE CADRE DU PROTOCOLE DE GESTION COLLECTIVE DE LA ZONE D'ACTION PRIORITAIRE « SUD » RELATIVE A LA PRESERVATION DU GRAND HAMSTER (C751)

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU le rapport CG 2009 5-6-9 du 9 décembre 2009 relatif au Cadre de Vie,
- VU la délibération du Conseil Général n° CG-2010-1-1-4 du 19 mars 2010 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue des subventions d'un montant total de 14.736 € au titre des aides de minimis aux agriculteurs sur la base du tableau récapitulatif annexé au rapport
- précise que la dépense correspondante sera prélevée au chapitre 65 – nature 6574 – fonction 738

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

Service de l'Environnement et de l'Agriculture

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 26 NOVEMBRE 2010

Programme agrienvironnemental
PROGRAMME 2010

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant forfaitaire
PAE03731	BLATZ BRIGITTE - GRUSSENHEIM CONTRAT MINIMIS	2 500,00
PAE03733	DURR HUBERT CONTRAT MINIMIS	416,00
PAE03732	EARL BALTZINGER - JEBSHEIM CONTRAT MINIMIS	1 714,00
PAE03738	EARL BENTZ 286 DOSS.JACHERE CONTRAT MINIMIS	2 500,00
PAE03734	HEITZLER OBERLIN ANNICK CONTRAT MINIMIS	386,00
PAE03735	RITZENTHALER ALFRED CONTRAT MINIMIS	2 000,00
PAE03736	RITZENTHALER PIERRE CONTRAT MINIMIS	720,00
PAE03737	SCEA STRAUDEL AMAND CONTRAT MINIMIS	2 500,00
PAE03739	ZIMMERLIN PIERRE - JEBSHEIM CONTRAT MINIMIS	2 000,00
Total		14 736,00